

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung**Numéro de fiche de données de sécurité:** 07-071904408401**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Diluant**Utilisations déconseillées**

Ce produit n'est pas adapté aux applications autres que celles indiquées dans la section « Utilisation de la substance / du mélange ». Si l'utilisation que vous prévoyez d'en faire n'y est pas indiquée, veuillez contacter le rédacteur de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

Dörken Coatings GmbH & Co. KG

formely: CD-Color GmbH & Co. KG

Wetterstr. 58

58313 Herdecke

Germany

www.doerkencoatings.de

Phone: +49 2330 63 243

Fax: +49 2330 63 100 243

Service chargé des renseignements: msds.coatings@doerken.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Belgium: 32-28083237

France: 33-975181407

Luxembourg: 352-20202416

Switzerland: 41-435082011

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 1)

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger


GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

 Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques
 éthylbenzène
 toluène

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P331 NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

En cas d'inhalation: Effet narcotique possible en présence de fortes quantités.

Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

vPvB: Non applicable.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité	50-75%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119488216-32-xxxx	xylène (mix) Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	10-25%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4 Reg.nr.: 01-2119489370-35-xxxx	éthylbenzène Flam. Liq. 2, H225; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332; Aquatic Chronic 3, H412	2,5-<5%
CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9 Reg.nr.: 01-2119471310-51-xxxx	toluène Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	0,1-<1%

Indications complémentaires:

Tous les hydrocarbures utilisés sont conformes à la note P (moins de 0,1 % de benzène) du règlement CLP.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours
Remarques générales:

Lors de l'apparition des symptômes ou dans les cas de doute consulter un médecin.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Éliminer des lentilles de contact. Garder les paupières ouvertes et rincer abondamment au moins pendant 10 minutes avec l'eau propre et courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion:

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

Risque d'aspiration!

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, somnolence, vertiges, assourdissement, nausée, fatigue, peau sèche, réactions allergiques.

(suite page 4)

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 3)

Risques

En cas d'une ingestion suivie d'un vomissement, il peut y avoir une inspiration dans les poumons susceptible de provoquer une pneumonie chimique ou une asphyxie.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

En cas de feu, produits de décomposition dangereux se forment comme la fumée étroite et noire, dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx). L'inhalation peut causer des dommages de santé sérieux.

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation et veiller à une bonne ventilation. Ne pas inhaler les vapeurs.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 4)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de vapeurs de solvant inflammables et explosives.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

La préparation peut se charger électro statiquement. Les opérateurs doivent porter des habits antistatiques et des chaussures recommandées.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau ainsi que inspirer les vapeurs.

Empêcher la manipulation de substances et mélanges non compatibles. Substances non compatibles: voir paragraphe 10.5

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes).

Protéger du gel, de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Garder hermétiquement fermé, frais et sec.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
1330-20-7 xylène (mix)
VL Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

D;

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 5)

100-41-4 éthylbenzène

VL	Valeur momentanée: 551 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 442 mg/m ³ , 100 ppm D;
----	--

108-88-3 toluène

VL	Valeur momentanée: 384 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 77 mg/m ³ , 20 ppm D;
----	--

Informations relatives à la réglementation VL: Moniteur Belge 14.04.2014**DNEL****64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité**

Dermique	DNEL3	300 mg/kg bw/day (71)
Inhalatoire	DNEL1	1500 mg/m ³ (71)

1330-20-7 xylène (mix)

Dermique	DNEL3	180 mg/kg bw/day (71)
Inhalatoire	DNEL1	77 mg/m ³ (71)
	DNEL2	289 mg/m ³ (71)
	DNEL6	289 mg/m ³ (71)

100-41-4 éthylbenzène

Dermique	DNEL3	180 mg/kg bw/day (71)
Inhalatoire	DNEL1	77 mg/m ³ (71)
	DNEL6	293 mg/m ³ (71) (irritation (respiratory tract))

PNEC**1330-20-7 xylène (mix)**

PNEC	0,327 mg/l (72)
	0,327 mg/l (73)
	2,31 mg/kg dw (75)
	6,58 mg/l (76)
	12,46 mg/kg dw (77)
	12,46 mg/kg dw (78)
	0,327 mg/l (79)

100-41-4 éthylbenzène

PNEC	100 µg/l (72)
	10 µg/l (73)
	2,68 mg/kg dw (75)
	9,6 mg/l (76)
	1,37 mg/kg dw (77)
	2,68 mg/kg dw (78)
	100 µg/l (79)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 6)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Protection respiratoire:

Lors de la vaporisation, utiliser un masque respiratoire protecteur.

Utiliser un filtre de type A(-P2) conforme à la norme EN 141.

Protection des mains:

Travailler avec des gants. Avant utilisation, il faut vérifier que les gants ne sont pas abîmés. Les gants défectueux ou abîmés ne doivent pas être utilisés. Les gants de protection doivent être conformes aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme EN 374.

Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lors de tout travail, il faut porter des lunettes de protection hermétiques en respect de la norme EN 166.

Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 7)

Odeur:	Fort en hydrocarbures aromatiques
Seuil olfactif:	Pour les mélanges non applicable.
valeur du pH:	Pas applicable pour des préparations en phase solvant.
Changement d'état Point de fusion / Point de congélation : Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Sans importance pour la sécurité. Le point d'ébullition indiqué correspond aux informations du fabricant pour la fraction d'ébullition la plus faible.
Point d'éclair	25 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	> 200 °C La température d'inflammation spécifiée fait référence aux spécifications du fabricant du solvant.
Température de décomposition:	Pour les mélanges non applicable.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	0,6 Vol % 7,0 Vol % Les limites d'explosion font référence aux spécifications du fabricant du solvant.
Propriétés comburantes	Ce produit est inflammable mais pas comburant.
Pression de vapeur à 20 °C:	8 hPa La pression de vapeur spécifiée fait référence aux spécifications du fabricant du solvant.
Densité relative	< 1,00
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Pour les mélanges non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: les solvants polaires: les solvants apolaires:	Pas ou peu miscible Pas ou peu miscible Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pour les mélanges non applicable.

(suite page 9)

BE/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 8)

Viscosité:	< 60 s (20°C / ISO 2431 / 6 mm) < 20,5 mm ² /s (40°C)
-------------------	---

9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2 Stabilité chimique Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Pas de réactions dangereuses.

10.4 Conditions à éviter Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

10.5 Matières incompatibles: oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie se présenter: la fumée et des oxydes de carbone. Dans certaines conditions d'incendie pistes d'autres produits toxiques ne peuvent être exclues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Le produit n'a pas été testé en tant que tel mais a été classé selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul de la directive de l'UE (CE) n°1272/2008) et en respect des risques toxicologiques. Détails, voir chapitres 2 et 3.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Les informations indiquées sont des valeurs théoriques ou des informations du fabricant/du fournisseur.

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Dermique	LD ₅₀	5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC ₅₀ / 4 h	43,7 mg/l (rat)

64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	LD ₅₀	> 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	> 2000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC ₅₀ / 4 h	> 4951 mg/l (rat)

1330-20-7 xylène (mix)

Oral	LD ₅₀	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	>1000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC ₅₀ / 4 h	>10 mg/l (rat)

100-41-4 éthylbenzène

Oral	LD ₅₀	3500 mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	> 5000 mg/kg (lapin)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 9)

Inhalatoire	LC ₅₀ / 4 h	17,2 mg/l (rat)
-------------	------------------------	-----------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Le produit n'est pas classé comme mutagène, cancérogène ni toxique pour la reproduction (propriétés CMR).

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

En raison de sa viscosité (voir paragraphe 9), la classification en tant que produit avec risque d'aspiration n'est pas applicable.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Indications générales:

L'inhalation de particules de solvants au-delà des valeurs limites sur le poste de travail et de concentration maximale peut entraîner des problèmes de santé comme l'irritation des muqueuses et des organes respiratoires, des lésions des reins et du foie ainsi qu'une atteinte du système nerveux central. Symptômes : maux de tête, étourdissement, fatigue, faiblesse musculaire, effet anesthésiant et dans des cas exceptionnels perte de conscience. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au regrainage naturel de la peau et conduit à son dessèchement. Le produit peut pénétrer dans le corps par la peau. Les éclaboussures de solvant peuvent entraîner des irritations oculaires et des lésions réversibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité

EC ₅₀ / 48 h	22 - 46 mg/l (Daphnia magna)
EC ₅₀ / 72 h	≥ 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC ₅₀ / 96 h	10 - 30 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 10)

1330-20-7 xylène (mix)

LC ₅₀ / 96 h	13,5 mg/l (poissons)
-------------------------	----------------------

100-41-4 éthylbenzène

EC ₅₀ / 48 h	2,1 mg/l (Daphnia magna)
EC ₅₀ / 96 h	3,6 mg/l (algues)
LC ₅₀ / 96 h	12,1 mg/l (Pimephales promelas)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
1330-20-7 xylène (mix)

Partition Coefficient log Pow	3,15 (n-octanol/water)
-------------------------------	------------------------

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient aucune substance ayant été classifiée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ni ayant été classifiée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Déchets spéciaux. Ne pas jeter les résidus dans l'évier ou les WC, mais les remettre à un service de récupération des déchets à problèmes. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP 3	Inflammable
HP 5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP 14	Écotoxique

Emballages non nettoyés:
Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Ne pas jeter avec les restes ménagers, ne pas jeter dans les égouts.

(suite page 12)

BE/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 11)

Apporter les récipients/les emballages avec restes à la collecte des déchets toxiques ou au dépôt pour déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Numéro ONU****DOT, ADR, IMDG, IATA**

UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**DOT**

Paint related material

ADR

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

IMDG, IATA

PAINT RELATED MATERIAL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**DOT****Classe**

3 Liquides inflammables.

Label

3

ADR**Classe**

3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette

3

IMDG, IATA**Class**

3 Liquides inflammables.

Label

3

Groupe d'emballage**DOT, ADR, IMDG, IATA**

III

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice**Kemler):**

30

No EMS:F-E,S-E

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 12)

Stowage Category	A
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
DOT	
Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 60 L On cargo aircraft only: 220 L
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
Remarques:	Not subject to the IMDG provisions when packed in receptacles not exceeding 30 L capacity.
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III, (D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES****Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 5.000 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50.000 t**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Prescriptions nationales:****Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes ou allaitantes.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-00

Révision: 01.09.2020

Nom du produit: DELTA® AntiCor 1K Protop-Verdünnung

(suite de la page 13)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 2004/42 Non applicable.
RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient à nos connaissances et contrôles. Le produit/la préparation ne peut être utilisé que pour l'utilisation citée. L'utilisateur est tenu de s'informer de toutes les dispositions juridiques nécessaires.

Cette fiche de données de sécurité remplace toutes les versions précédentes.

Pour d'autres indications, veuillez consulter les fiches techniques.

Mise en garde générale, une mauvaise utilisation peut causer des dommages à l'environnement et à la santé.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	D'après les données d'essais
Corrosion cutanée/irritation cutanée Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Danger par aspiration Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Acronymes et abréviations:

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

Sources

- Réglementation 1907/2006/CE (REACH)

- Réglementation 1272/2008/CE (CLP)